

C'est quoi une société zéro carbone ?

CARBONE ✂

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Le changement climatique est là. Pour en limiter les effets, nous savons que nous devons nous défaire de notre addiction au charbon, au pétrole et au gaz naturel. Nous devons tendre vers une société zéro carbone. Mais c'est quoi une société zéro carbone ?

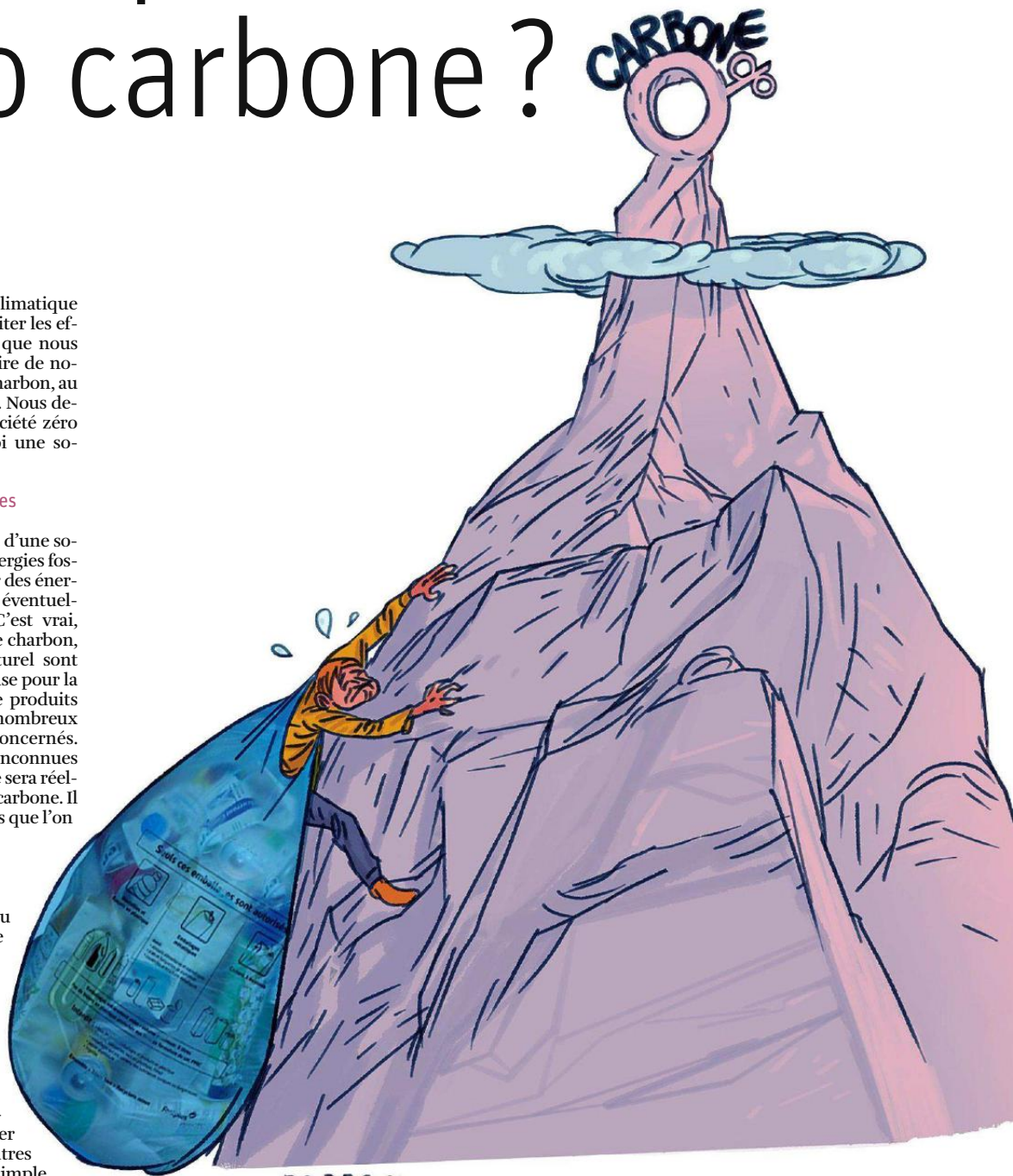
Plus d'énergies fossiles

Pour beaucoup, il s'agit d'une société dans laquelle les énergies fossiles sont remplacées par des énergies renouvelables, plus, éventuellement, du nucléaire. C'est vrai, mais ce n'est pas tout. Le charbon, le pétrole et le gaz naturel sont aussi les matériaux de base pour la synthèse de quantité de produits de notre quotidien. De nombreux secteurs sont concernés. Aujourd'hui, bien des inconnues subsistent quant à ce que sera réellement une société zéro carbone. Il est cependant des aspects que l'on ne pourra pas éviter.

L'énergie

Aujourd'hui, au niveau mondial, environ 80% de l'énergie proviennent des énergies fossiles. Le reste est fourni par les énergies renouvelables et, pour une petite partie, par le nucléaire. Toutes autres choses restant inchangées, passer à 0% d'énergies fossiles signifie donc multiplier par cinq la part des autres énergies. Ce ne sera pas simple. Ainsi, pour remplacer tout le pétrole, il faudrait soit construire 5000 centrales nucléaires dans le monde (il y en a aujourd'hui environ 400 en activité), soit installer 5 millions d'éoliennes offshore (multiplier leur nombre par 500), soit recouvrir de panneaux photovoltaïques une superficie équivalente à la moitié de la France métropolitaine, soit consacrer l'équivalent de la superficie de la Russie à de la biomasse pour l'énergie. Remplacer aussi le charbon et le

gaz naturel signifie multiplier par trois environ les chiffres précédents. Il y aurait bien la fusion nucléaire. Mais outre le fait qu'il faudra attendre 2050-2060 au plus tôt pour savoir si c'est techniquement rentable, ce n'est pas avant la fin du siècle que ce secteur atteindra son plein régime. D'ici là, les énergies fossiles seront oubliées depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, il est évident que nous ne pourrons pas remplacer la



poppe 22

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter de nous indigner. Agissons.

totalité des énergies fossiles par du renouvelable et du nucléaire. Nous devons (très) drastiquement réduire notre consommation d'énergie au niveau mondial, et encore plus dans la société occidentale.

Le transport

Aujourd'hui, environ 50% du pétrole extrait du sol se retrouve dans les réservoirs de nos voitu-



DR
Michel Wautelet

Professeur e.r., Université de Mons

■ Pour le devenir, nous devons nous dégarer du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Voici les conséquences concrètes dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'habitat, des plastiques, des engrais et autres.

res, des camions, des bateaux, des avions. Pour les voitures, passer à l'électrique est une partie de la solution. Mais (cf. l'énergie), il faudra diminuer le nombre de kilomètres parcourus par an. Le développement des transports en commun, et en particulier du rail, est nécessaire. Pour les camions, on pense à l'hydrogène. Aujourd'hui, il est synthétisé à partir d'énergies fossiles. Quand il n'y en aura plus, il faudra passer par l'électricité! Donc (cf. encore l'énergie), il faudra drastiquement réduire les kilomètres parcourus par les camions. Avec tout ce que cela implique sur l'approvisionnement des commerces, le fonctionnement des industries, le tourisme, etc.

L'habitat

Les énergies fossiles dans l'habitat, c'est d'abord le chauffage. Le bois, le photovoltaïque, l'eau chaude solaire sont des substituts adéquats pour des immeubles très bien isolés. Mais isoler sa maison fait appel à des matériaux dont la fabrication repose sur le pétrole et le gaz naturel. La fabrication de la laine de verre demande beaucoup d'énergie, tout comme le verre à vitres. On peut envisager d'isoler avec de la paille et d'autres matériaux issus de l'agriculture. Il est évident qu'il n'y en aura pas assez pour tout le monde.

Les plastiques

Charbon, pétrole et gaz naturel entrent dans la synthèse chimique des plastiques. On pourra les remplacer partiellement par des bioplastiques, au départ de la biomasse. Mais la biomasse ne pourra fournir qu'une quantité de plastiques bien inférieure à ce que nous utilisons aujourd'hui. De plus, on ne peut pas obtenir toutes les formes de plastiques à partir de la biomasse. Quid alors des emballages alimentaires et

autres, de nos habits, des châssis de nos maisons, des accessoires de nos voitures, de nos ordinateurs et smartphones, etc.?

Les engrais

Les engrais chimiques sont aujourd'hui essentiels à l'agriculture, notamment extensive. Leur fabrication est très énergivore. Les remplacer par des engrais naturels est envisageable. Il n'est pas certain qu'il y en ait assez pour nourrir huit milliards d'humains (et les animaux pour la viande), en tenant aussi compte des changements climatiques.

Et les autres

Les secteurs de la métallurgie, de la cimenterie, de la verrerie sont très énergivores, comme l'extraction des matériaux dont dépend notre société développée. Internet est devenu un des gros consommateurs d'énergie. Le bitume des routes provient du pétrole. On pourrait multiplier les exemples. Tous ces secteurs vont devoir se repenser.

La nécessité de l'action

Malgré les nombreuses incertitudes quant à ce que sera une société zéro carbone, on comprend que passer à cette société ne sera pas simple et sera douloureux. Vivre plus "sobrement", utiliser des technologies et procédés plus efficaces, comme le propose Bertrand Piccard dans une récente carte blanche (LLB, 3 octobre 2022), seront nécessaires. Il n'est pas sûr que cela sera suffisant.

Depuis bien avant l'an 2000, nos dirigeants savent qu'il va falloir changer de mode de vie, de mentalité. Les études qu'ils avaient pourtant commandées ont été remises au fond des tiroirs.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter de nous indigner. Agissons. On a besoin de tous, de toutes les compétences, de toutes les générations.

CHRONIQUE

Qu'est-ce que le droit ?

■ Enfants de l'individualisme, nos contemporains confondent le droit avec le fait de faire "valoir ses droits".



JOHANNA DE TESSIERES
Éric de Beukelaer
Chroniqueur⁽¹⁾

Le regard du prêtre

En fin d'études en droit, nombre de mes condisciples bloquaient devant la question: "qu'est-ce que le droit?" La plupart étaient devenus de bons experts juridiques, mais peu avaient réfléchi à la finalité de leur discipline. Tout au plus donnaient-ils une réponse technique: "le droit est constitué de l'ensemble des normes sociales contraignantes dans une société". L'approche a le mérite de la neutralité, mais fait l'impasse sur la question du sens. En effet, face à une loi manifestement injuste, de quel côté se trouve le droit?

Les juristes romains, pères de la science juridique, offrent une définition du droit, selon moi toujours d'actualité: là où la morale vise à perfectionner l'agir humain, le droit a pour objectif de *suum cuique tribuere* ("remettre à chacun ce qui lui revient"), ainsi que l'énonçait Ulpien au III^e siècle (cf. *Digeste* 1,1, 10). Le droit serait donc l'instrument d'une justice qui vise l'équilibre social, et ce, en fonction d'une logique d'échange interpersonnel (droit privé: le pain coûte quatre euros pour un milliardaire, comme pour une veuve sans revenu), ou encore d'une logique de solidarité collective (droit public: le milliardaire payera beaucoup d'impôts, afin que l'État puisse aider cette veuve).

Enfants de l'individualisme, nos contemporains confondent le droit avec le fait de faire "valoir ses droits". Aujourd'hui c'est le versant subjectif du droit qui semble premier et originaire: "C'est mon droit", "J'ai droit à...". Il suffit de suivre les invectives qui fleurissent sur les réseaux sociaux et, trop souvent aussi, lors d'échanges politiques, pour s'en convaincre. Or, la vie en société consiste justement en un arbitrage entre des revendications contradictoires. Perdre cela de vue, transforme le débat citoyen en dialogue de sourds. Je cite deux exemples d'actualité, déchaînant les passions. La libéralisation de l'avortement n'est pas une "victoire du droit des femmes de dis-

poser de leur corps". Dans ce cas, pourquoi ne pas l'autoriser jusqu'à la veille de la naissance? Non, cette libéralisation est un arbitrage entre une complète maîtrise de la fécondité et la défense de la vie à naître. Chaque société soupèse les valeurs en concurrence et puis tranche laborieusement. Idem pour l'arbitrage entre bien-être animal et liberté religieuse, invoquée par les défenseurs de l'abattage rituel. Le droit ne se confond pas avec un parti: celui des défenseurs du droit à l'avortement, du bien-être animal... ou celui de leurs contradicteurs. Le droit est une recherche d'équilibre entre des visions différentes de la vie en société, que les citoyens acceptent de résoudre par le débat démocratique et le respect du résultat des élections. Ceci implique de vivre avec un droit qui ne correspond jamais totalement à ses convictions... Ainsi, en ce qui me concerne: la législation sur l'avortement.

Existe-t-il un "droit naturel", soit une boussole du droit? Oui, si on adhère aux droits de l'homme, parfois même invoqués pour contrer la loi d'un État (sic. devant la Cour européenne des droits de l'homme). Cette référence n'est cependant pas uniforme. Le droit qui s'exprime dans la législation, les coutumes, les décisions de justice, etc., est tributaire de la vision de l'homme qu'il entend servir. Individu souverain? Une société libérale est défendue, insistant sur le droit privé. Membre d'un collectif? L'accent est mis sur la dimension sociale et le droit public. Être de relation au sein d'une société civile? Une version hybride entre droit privé et public voit le jour avec le droit associatif. Acteur (ir)responsable d'une planète en souffrance? Les droits environnementaux sont invoqués. Tout autre, hélas, est la vision de l'homme dans une société autoritaire... L'idéal du droit n'éclaire que ceux qui croient en la liberté spirituelle, plus qu'en la contrainte.

→ (1) Blog: <https://ericdebeukelaer.be/>